

Cellules dans le lait : Suivi mammite CIL

Suite à un contrôle cellulaire « hors normes » vous interdisant toute collecte de votre lait, votre laiterie vous propose :

- une dérogation de 6mois pendant lesquels la collecte de votre lait ne sera pas suspendue.
- deux visites vétérinaires à quelques mois d'intervalle avec compte rendu au CIL
- chaque visite est facturée 152.45euros HT par l'intermédiaire du CIL.

Lors de ces deux visites, nous participeront à votre traite pour en ressortir les points litigieux et une analyse de vos documents d'élevage devrait nous permettre de faire un diagnostic et vous proposer une ou des solutions.

